

Rapport financier 2021/22



Rapport financier 2021/22

MENTIONS LÉGALES

Éditeur: Swiss-Ski

Parution: Muri/Berne, juin 2022

Conception: Swiss-Ski

Finances	4
Comptes annuels	7
Bilan	7
Compte d'exploitation	8
Tableau des flux de trésorerie	9
Annexe	10
Rapport de révision	15

Finances

Swiss-Ski a vécu un exercice 2021/22 mouvementé et riche en événements, dont la marche des affaires a, une nouvelle fois, été marquée par la pandémie de Covid-19. Dans le respect des concepts de protection et de dépistage imposés, l'ensemble des entraînements et des compétitions ont néanmoins pu avoir lieu. Les Jeux Olympiques d'hiver à Pékin, où Swiss-Ski a reporté 15 médailles, ont sans nul doute constitué le temps fort de l'exercice.

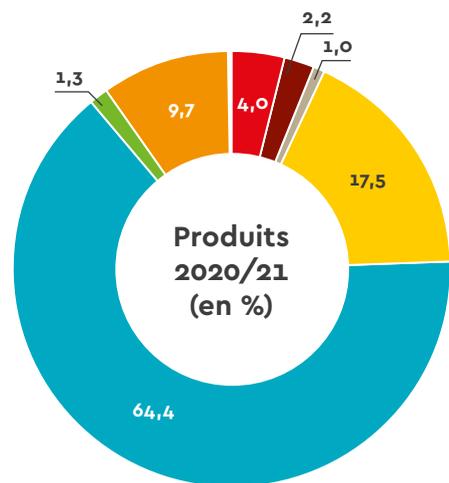
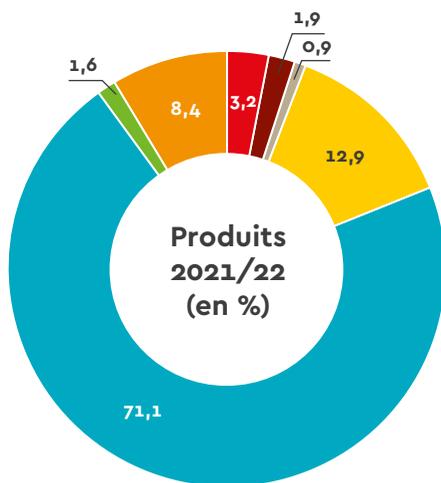
Par rapport à l'année passée, un nombre plus important d'événements a pu se tenir, dans la plupart des cas en présence du public. Cela a eu une incidence positive sur les recettes issues des manifestations. L'augmentation des recettes publicitaires s'explique principalement par la facturation mutuelle des prestations entre les athlètes et Swiss-Ski, effective pour la première fois depuis l'exercice 2021/22. Les charges ont augmenté en conséquence.

La baisse des recettes au poste des subventions privées résulte des indemnités Covid-19. Dans ce domaine, nous avons eu besoin de moins de contributions de soutien issues des mesures de stabilisation Sport par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels 2021/22 reposent sur les dispositions du droit comptable suisse. La présentation des comptes annuels répond aux exigences de Swiss GAAP RPC.

Les recettes détaillées sont présentées ci-après :

Recettes détaillées	2021/22	%	2020/21	%
	CHF		CHF	
Cotisations des membres	2'201'891	3,2	2'160'240	4,0
Contributions reçues	1'275'776	1,9	1'172'536	2,2
Subventions publiques	646'757	0,9	529'332	1,0
Subventions privées	8'901'840	12,9	9'540'997	17,5
Recettes publicitaires	49'005'256	71,1	35'065'403	64,4
Produits de manifestations	1'073'664	1,6	694'531	1,3
Autres produits d'exploitation	5'787'587	8,4	5'279'019	9,7
Total	68'892'771	100,0	54'442'058	100,0



- Cotisations des membres
- Contributions reçue
- Subventions publiques
- Subventions privées

- Recettes publicitaires
- Produits de manifestations
- Autres produits d'exploitation

Les fluctuations des recettes en 2021/22 s'expliquent notamment par la facturation mutuelle des prestations entre les athlètes et Swiss-Ski. Les recettes issues de manifestations affichent une hausse durant l'exercice sous revue, étant donné qu'un nombre plus important d'événements a pu se tenir, majoritairement en présence du public. Il en découle des recettes supplémentaires générées dans le domaine de l'hospitalité également. Il est encourageant qu'une hausse ait pu être enregistrée aussi au niveau des cotisations des membres. Au poste Contributions reçues, Swiss-Ski a touché des contributions plus importantes de la part de la Fondation Passion Schneesport et de la Dr. Heinz Grütter-Jundt Stiftung. Ces fonds sont affectés au domaine du sport de compétition. Dans le secteur de la formation, un nouveau contrat cadre a pu être négocié avec l'OFSP. Les fonds qui en découlent ont permis de poursuivre le développement de la formation chez Swiss-Ski, aussi bien au niveau qualitatif que personnel.

Une baisse des recettes provenant du domaine privé a été enregistrée. Elle s'explique par la diminution des indemnités Covid-19 issues des mesures de stabilisation Sport. En raison des impacts plus significatifs de la pandémie, le volume de ces indemnités était plus important l'année précédente que durant l'exercice sous revue. En sus, aucune contribution de soutien ne pouvait être demandée pour la période à partir de janvier 2022.

La hausse des charges s'explique en majeure partie par les dépenses en matériel. Parallèlement aux recettes, ce chiffre augmente à concurrence des facturations mutuelles des prestations entre les athlètes et Swiss-Ski.

Une légère croissance est enregistrée au poste des charges de personnel, en raison notamment de l'augmentation du nombre d'athlètes (dans le domaine du ski alpin surtout) et des ressources supplémentaires nécessaires pour apporter des ajustements qualitatifs généraux au Siège de la Fédération.

Contrairement à la saison précédente, qui s'est principalement déroulée en Europe pour cause de pandémie, des entraînements et des compétitions ont à nouveau pu se tenir au niveau international durant l'exercice 2021/22. Cela a provoqué une hausse des contributions versées et des charges, qui ont retrouvé leur niveau de l'avant-dernier exercice. La majeure partie des charges supplémentaires liées à la pandémie de Covid-19 (concepts de protection et de dépistage, tests de dépistage) a pu être compensée par les contributions de soutien issues du programme de stabilisation Sport 2021.

Globalement, il peut être constaté que les deux exercices placés sous le signe de la pandémie ont été surmontés sans pertes financières substantielles, grâce à la mise en place des multiples mesures et instruments. Cela résulte aussi de la gestion raisonnable des coûts, dont ont fait preuve tous les départements.

Conclusion

Globalement, Swiss-Ski dispose, aujourd'hui aussi, d'une assise financière stable. Les recettes demeurent néanmoins fortement tributaires des succès sportifs, notamment dans le domaine du ski alpin, ainsi que de la fidélité de nos sponsors et partenaires. Afin de rester compétitif dans le sport de compétition et de se maintenir au niveau actuel, Swiss-Ski a besoin de recettes supplémentaires à l'avenir aussi. Avec le nouveau sponsor Sunrise à partir de la saison 2022/23, nous avons acquis un partenaire fort. Enfin, Swiss-Ski a tiré les enseignements de la situation relative au Covid-19. Les deux derniers exercices marqués par la pandémie ont montré que les conditions cadres pouvaient radicalement changer en très peu de temps à la suite de circonstances inattendues.

Perspectives pour l'exercice 2022/23

Swiss-Ski connaîtra différents changements à partir du 1^{er} mai 2022 déjà. En sus du remplacement de Swisscom par Sunrise dans le rôle de partenaire principal, la reprise de la Biathlon Arena Lenzerheide AG sera effective dès cette échéance. Dans les secteurs d'activité existants, l'accent est mis principalement sur le renforcement de la base des membres. Des mesures à cet effet sont prévues pour ces prochaines années. De nouveaux projets seront également lancés aux niveaux de l'innovation et de la numérisation afin que Swiss-Ski reste attractive pour ses sponsors et ses partenaires.

Eu égard à la situation géopolitique et une modification éventuelle du contexte Covid-19, plusieurs incertitudes susceptibles d'impacter Swiss-Ski persistent en vue du prochain exercice. Grâce aux expériences acquises, nous sommes toutefois confiants de pouvoir réagir efficacement aux changements éventuels.

Pour Swiss-Ski, l'un des moments forts du prochain exercice sera l'ouverture de la saison de Coupe du monde de vitesse Matterhorn Cervino. Il s'agira de la première course de Coupe du monde organisée dans deux pays.

Comptes annuels 2021/22 de Swiss-Ski

Bilan

	Détails	30.04.2022	%	30.04.2021	%
		CHF		CHF	
ACTIFS					
Actif circulant					
Liquidités		3'621'749	15,9	9'920'705	44,2
Créances résultant de livraisons et de prestations	1.1	6'868'553	30,2	2'951'771	13,1
Autres créances à court terme	1.2	449'518	2,0	529'901	2,4
Stocks		1	0,0	1	0,0
Comptes de régularisation actifs	1.3	7'556'206	33,2	4'800'284	21,5
Total actif circulant		18'496'027	81,3	18'202'662	81,0
Actif immobilisé					
Immobilisations financières	1.4	4'249'103	18,7	4'262'216	19,0
Immobilisations corporelles		3	0,0	3	0,0
Immobilisations incorporelles		1	0,0	1	0,0
Total actif immobilisé		4'249'107	18,7	4'262'220	19,0
TOTAL ACTIFS		22'745'133	100,0	22'464'882	100,0
PASSIFS					
Engagements à court terme					
Engagements résultant de livraisons et de prestations	1.5	1'526'222	6,7	2'457'816	10,9
Autres engagements à court terme	1.6	1'764'979	7,8	3'461'997	15,4
Comptes de régularisation passifs	1.7	13'947'370	61,3	10'462'479	46,6
Total engagements à court terme		17'238'571	75,8	16'382'291	73,0
Engagements à long terme					
Provisions	1.8	1'933'645	8,5	2'628'759	11,7
Total engagements à long terme		1'933'645	8,5	2'628'759	11,7
Capital de fonds	1.9	366'756	1,5	333'086	1,5
Total des capitaux étrangers et du capital de fonds		19'538'973	85,9	19'344'136	86,1
Capital de l'organisation					
Capital libre	1.9	3'206'160	14,1	3'120'746	13,9
Total capital de l'organisation		3'206'160	14,1	3'120'746	13,9
TOTAL PASSIFS		22'745'133	100,0	22'464'882	100,0

Comptes annuels 2021/22 de Swiss-Ski

Compte d'exploitation

	Détails	2021/22	%	2020/21	%
		CHF		CHF	
DU 1^{ER} MAI AU 30 AVRIL					
Produits des livraisons et prestations*	1.10	58'068'399	84,3	43'199'193	79,3
Contributions reçues		1'275'776	1,9	1'172'536	2,2
<i>dont affectées</i>		1'086'276	1,6	1'007'536	1,9
<i>dont libres</i>		189'500	0,3	165'000	0,3
Subventions publiques		646'757	0,9	529'332	1,0
Subventions privées	1.11	8'901'840	12,9	9'540'997	17,5
Produit d'exploitation		68'892'771	100,0	54'442'058	100,0
Subventions et contributions versées		-23'538'093	-34,3	-20'889'062	-38,4
Charges de personnel		-23'218'338	-33,7	-20'326'785	-37,3
Charges de matériel*		-21'648'304	-31,4	-12'970'059	-23,8
Amortissements		-442'957	-0,6	-357'362	-0,7
Charges d'exploitation		-68'847'692	-99,9	-54'543'268	-100,2
Résultat d'exploitation		45'079	0,1	-101'210	-0,2
Résultat financier		-37'509	-0,1	79'019	0,1
Résultat hors exploitation		111'514	0,2	0	0,0
Résultat avant variation du capital de fonds		119'084	0,2	-22'191	0,0
Variation du capital de fonds	1.9	-33'670	0,0	38'280	0,1
Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)		85'414	0,1	16'089	0,0
Variation du capital libre	1.9	-85'414	-0,1	-16'089	0,0
RÉSULTAT ANNUEL (après variation du capital de l'organisation)		0	0,0	0	0,0

* À partir de l'exercice 2021/22, y c. les recettes et charges issues de la facturation mutuelle des prestations entre les athlètes et Swiss-Ski.

Comptes annuels 2021/22 de Swiss-Ski

Tableau des flux de trésorerie

Détails	2021/22	2020/21
	CHF	CHF
DU 1^{ER} MAI AU 30 AVRIL		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		
Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)	85'414	16'089
Variation du capital de fonds	33'670	-38'280
Amortissements	442'957	357'362
Diminution des provisions	-695'113	-111'432
Augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	-3'916'782	-554'588
Augmentation/diminution des autres créances à court terme	80'383	-48'701
Augmentation des comptes de régularisation actifs	-2'755'922	-802'858
Augmentation/diminution des engagements résultant de livraisons et de prestations	-931'594	1'693'006
Augmentation/diminution des autres engagements à court terme	-1'697'018	773'029
Augmentation des comptes de régularisation passifs	3'484'892	2'878'027
Total flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-5'869'112	4'161'652
Flux de trésorerie provenant d'investissements		
Investissements en immobilisations corporelles	-442'957	-357'362
Désinvestissements en immobilisations financières	13'113	590
Total flux de trésorerie provenant d'investissements	-429'844	-356'772
Variation des liquidités		
État des liquidités au 01.05.	9'920'705	6'115'825
État des liquidités au 30.04.	3'621'749	9'920'705
JUSTIFICATION DE LA VARIATION DES LIQUIDITÉS	-6'298'956	3'804'880

Annexe aux Comptes annuels 2021/22 de Swiss-Ski

Organisation de la Fédération

Swiss-Ski est une association au sens des art. 60 ss du Code civil suisse, dont le siège se situe à Muri/Berne.

Généralités

Les présents comptes annuels reposent sur les prescriptions du droit comptable suisse. Les principaux principes d'évaluation utilisés sont décrits ci-dessous. À cet égard, il convient de rappeler qu'il peut être recouru à des amortissements, des correctifs de valeur et des provisions supplémentaires afin d'assurer la prospérité à long terme de l'association. La présentation des comptes annuels répond aux exigences de Swiss GAAP RPC.

A) Principes d'évaluation

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les comptes postaux ou bancaires ainsi que les dépôts à terme d'une échéance maximale d'une année. Tous ces postes sont saisis à la valeur nominale.

Créances résultant de livraisons et de prestations, autres créances à court terme, comptes de régularisation actifs

Les créances résultant de livraisons et de prestations, les autres créances à court terme ainsi que les comptes de régularisation actifs sont évalués à la valeur nominale. Il est tenu compte des risques de défaut au moyen de correctifs de valeur individuels ou forfaitaires.

Immobilisations financières

Les participations et titres sont évalués à la valeur d'acquisition, déduction faite des éventuels correctifs de valeur. Les prêts correspondent à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements et des éventuels correctifs de valeur.

Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles s'effectue sur la base des coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements au moins économiquement nécessaires. Les investissements générateurs de plus-values sont inscrits à l'actif. Les dépenses engagées

pour les réparations et l'entretien sont directement imputées au compte de résultat. Les immobilisations incorporelles créées en interne ne sont pas portées à l'actif.

Engagements issus de livraisons et de prestations, autres engagements à court terme et comptes de régularisation passifs

Les engagements issus de livraisons et de prestations, les autres engagements à court terme ainsi que les comptes de régularisation passifs sont saisis à la valeur nominale.

Provisions

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement passé entraîne un engagement légitimement probable, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Les provisions sont évaluées sur la base de l'estimation des sorties de capitaux nécessaires pour honorer l'engagement.

Capital de fonds affecté

Le capital de fonds affecté comprend les contributions reçues de tiers réservées à un usage clairement défini. L'utilisation de ces capitaux affectés s'étend sur plusieurs années. Le capital de fonds affecté est également évalué à la valeur nominale.

Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation est constitué selon la méthode des coûts totaux. Les charges et les produits sont comptabilisés selon le principe brut. Les recettes nettes issues de livraisons et de prestations sont saisies dans la période au cours de laquelle les prestations de service ont été fournies.

Conversion des positions en monnaies étrangères

À la date du bilan, les positions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour. Les transactions en monnaie étrangère s'effectuent au taux de change en vigueur au moment de la réalisation de l'opération.

B) Explications sur les postes au bilan et au compte d'exploitation

1.1 Créances résultant de livraisons et de prestations	30.04.2022		30.04.2021	
	CHF	%	CHF	%
Créances résultant de livraisons et de prestations à des tiers	7'064'021	102,8	2'840'701	96,2
./.. Du croire	-208'374	-3,0	-47'664	-1,6
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des participations (Swiss-Ski Weltcup-Marketing AG, Swiss-Ski Championnats du Monde SA)	12'906	0,2	158'733	5,4
Total	6'868'553	100,0	2'951'771	100,0

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent est principalement due à la comptabilisation tardive des recettes publicitaires.

1.2 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme sont majoritairement composées de contributions sociales versées à l'avance.

1.3 Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs se composent principalement des tranches encore dues des revenus publicitaires et des facturations de prestations accumulées des athlètes pour la période de janvier à avril 2022, lesquelles représentent également la majeure partie de l'augmentation par rapport à l'exercice précédent.

1.4 Immobilisations financières	Details	30.04.2022		30.04.2021	
		CHF	%	CHF	%
Participation Swiss-Ski Weltcup-Marketing AG	1.4.1	100'000	2,4	100'000	2,3
Participation Swiss-Ski Championnats du Monde SA	1.4.1	100'000	2,5	0	0,1
Prêt à long terme		1'123'645	26,5	1'236'759	29,1
Valeurs mobilières		2'925'458	68,8	2'925'458	68,6
Total		4'249'103	100,0	4'262'216	100,0

Durant l'exercice 2018/19, les Remontées mécaniques de Grimentz/Zinal ont obtenu un prêt pour leurs investissements dans la piste d'entraînement. Ce prêt court jusqu'en 2028 et est amorti annuellement par une taxe d'utilisation. Les titres comprennent des parts du fonds Raiffeisen Pension Invest – Futura Balanced ainsi que d'autres titres.

1.4.1 Immobilisations financières – participations	30.04.2022		30.04.2021	
	CHF	%	CHF	%
Swiss-Ski Weltcup-Marketing AG But: commercialisation d'épreuves de Coupe du monde de sports d'hiver en Suisse	100'000		100'000	
Pourcentage de capital et de voix		100%		100%
Swiss-Ski Championnats du Monde SA But: Commercialisation de grandes manifestations de sports de neige en Suisse	100'000			
Pourcentage de capital et de voix		100%		

1.5 Engagements résultant de livraisons et de prestations	30.04.2022	%	30.04.2021	%
	CHF		CHF	
Engagements résultant de livraisons et de prestations à des tiers	1'526'222	100,0	2'457'816	100,0
Engagements résultant de livraisons et de prestations à des participations	0	0,0	0	0,0
Total	1'526'222	100,0	2'457'816	100,0

1.6 Autres engagements à court terme

Les autres engagements à court terme englobent essentiellement les dettes liées aux contributions sociales, à la TVA et à des projets à la date de référence.

1.7 Comptes de régularisation passifs	30.04.2022	%	30.04.2021	%
	CHF		CHF	
Produits perçus à l'avance	3'792'473	27,2	4'628'179	44,2
Régularisation des subventions et contributions reçues	2'779'773	19,9	3'555'633	34,0
Régularisation des charges de personnel	816'478	5,9	885'281	8,5
Régularisation des charges d'exploitation	6'558'647	47,0	1'393'386	13,3
Total	13'947'370	100,0	10'462'479	100,0

1.8 Provisions

Les contributions reçues de la Fondation Dr. Heinz Grütter-Jundt et de la Fondation pour la promotion du ski alpin pour le financement du prêt aux Remontées mécaniques de Grimentz/Zinal (voir point 1.4 Immobilisations financières) ont été comptabilisées et sont libérées par analogie avec ce prêt.

1.9 Capital des fonds et capital de l'organisation

2021/22	État au 01.05.	Allocations	Utilisations	Total Variation	État au 30.04.
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital de fonds					
Fonds matériel de sécurité	130'440	33'724		33'724	164'164
Fonds promotion de la relève	202'646		-54	-54	202'592
Total capital de fonds	333'086	33'724	-54	33'670	366'756
Capital de l'organisation					
Capital libre	3'120'746	85'414	0	85'414	3'206'160
Total capital de l'organisation	3'120'746	85'414	0	85'414	3'206'160

	État au 01.05.	Allocations	Utilisations	Total Variation	État au 30.04.
2020/21	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital de fonds					
Fonds matériel de sécurité	168'670	0	-38'230	-38'230	130'440
Fonds promotion de la relève	202'696		-50	-50	202'646
Total capital de fonds	371'366	0	-38'280	-38'280	333'086
Capital de l'organisation					
Capital libre	3'104'657	16'089		16'089	3'120'746
Total capital de l'organisation	3'104'657	16'089	0	16'089	3'120'746

Le fonds promotion de la relève sert à élaborer et mettre en œuvre des projets d'encouragement de la relève.

1.10 Recettes issues de livraisons et de prestations	2021/22	%	2020/21	%
	CHF		CHF	
Cotisations des membres	2'201'891	3,8	2'160'240	5,0
Recettes publicitaires	48'844'546	84,2	35'095'819	81,3
Produits de manifestations	1'073'664	1,7	694'531	1,5
Autres produits d'exploitation	5'948'297	10,2	5'248'603	12,1
Total	58'068'399	100,0	43'199'193	100,0

Dès l'exercice 2021/22, les recettes publicitaires comprennent les recettes issues des facturations mutuelles de prestations entre les athlètes et Swiss-Ski. Les autres résultats opérationnels comprennent notamment les recettes issues des licences, les rémunérations des membres de la Direction, les formations initiales et continues, la vente d'articles de merchandising et la participation aux frais des athlètes. Ce poste englobe également toutes les refacturations de charges.

1.11 Contributions de Swiss Olympic	2021/22	%	2020/21	%
	CHF		CHF	
Contribution de l'Office fédéral du sport	2'385'000	29,8	2'385'000	27,7
Contribution de la Société du Sport-Toto	5'050'000	63,1	4'980'000	57,9
Projets Swiss Olympic (ESSO)	20'000	0,3	31'600	0,4
Contributions supplémentaires Jeux Olympiques (allocations journalières)	83'681	1,0	0	0,0
Contributions CMJ Leysin	17'500	0,2	0	0,0
CMJ juniors	5'500	0,1	0	0,0
Part issue des mesures de stabilisation Covid-19 2020	0	0,0	612'267	7,1
Part issue des mesures de stabilisation Covid-19 2021	438'255	5,5	598'247	7,0
Total	7'999'937	100,0	8'607'114	100,0

En sus des contributions de Swiss Olympic, les contributions privées à hauteur de CHF 8'901'840 (contre CHF 9'540'997 durant l'exercice précédent) comprennent les contributions de la Fédération internationale de ski et d'autres associations internationales à hauteur de CHF 901'903 (contre CHF 933'883 durant l'exercice précédent).

Informations supplémentaires relatives au programme de stabilisation Covid-19 Sport pour l'année 2021 (phases I et II)

Recettes	CHF
Contributions issues du programme de stabilisation Covid-19 Sport <i>dont affectées à la couverture de préjudices liés au Covid-19</i>	4'266'781 1'036'502
Charges	
Programme de stabilisation Covid-19 Sport <i>affectés aux organisations bénéficiaires finales pour la couverture de préjudices liés au Covid-19</i>	3'230'279
Aperçu selon le type d'organisation	
Organisateurs d'événements de la Coupe du monde	1'390'918
Organisateurs régionaux en Suisse	145'415
Associations régionales/cantoniales	204'563
Clubs	703'341
Centres de performance régionaux	25'000
Exploitants des infrastructures	276'892
Écoles de sport	484'150
	3'230'279

Chez Swiss-Ski, les contributions issues du programme de stabilisation Sport pour l'année 2021 (phases I et II) ont été enregistrées sur une base nette.

Nombre de postes à temps plein / nombre de collaborateurs	30.04.2022	30.04.2021
Poste (équivalent plein temps)	21'740	20'530
Nombre de collaborateurs		
Employés permanents	236	225
Engagements en leasing	30.04.2022	30.04.2021
	CHF	CHF
Leasing automobile 0 à 1 an	114'264	67'113
Leasing automobile jusqu'à 3 ans	1'068'896	1'475'534
Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance		
Fondation collective	455'972	272'601
Honoraires de l'organe de révision		
Honoraires pour les services de révision	19'000	20'000
Honoraires pour les autres services	13'370	51'781

Rapport de la situation

Pour le rapport de situation, il est renvoyé au Rapport annuel 2021/22.

Rapport de révision



Tél. +41 31 327 17 17
Fax +41 31 327 17 38
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée des délégués de Swiss-Ski Fédération Suisse de Ski, Muri bei Bern

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Swiss-Ski Fédération Suisse de Ski, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 avril 2022 (pages 7- 14).

Responsabilité du Présidium

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Présidium. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Présidium est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 avril 2022 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en correspondance avec art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b CC en correspondance avec 728a al. 1 ch 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Présidium.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 2 juin 2022

BDO SA

Thomas Bigler

Expert-réviseur agréé

Fabian Mollet

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

swiss-ski.ch

SWISSski

Swiss-Ski
Maison du Ski
Worbstrasse 52
Case postale 252
CH-3074 Muri/Berne

T +41 31 950 61 11
info@swiss-ski.ch